Les personnes âgées ont-elles perdu du terrain pendant la reprise économique ?

Une analyse de l'évolution relative du revenu des familles âgées depuis 1981

Cristiana Pescarus

Maud Rivard

décembre 2001

Document de travail du Ministère des Finances

2002-01

Ministère des Finances

Direction des politiques économique et fiscale

Nous remercions Tim Sargent, Jeremy Rudin, Jeremy Lise et les participants à l'atelier de la DEEAP pour leurs commentaires utiles. Les auteurs demeurent cependant seules responsables des erreurs et omissions.

Les vues exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions du ministère des Finances. Les noms des auteurs apparaissent en ordre alphabétique.

104-03291/

Résumé

Cette analyse retrace l'évolution du revenu relatif des familles âgées. Ses principaux objectifs consistent à vérifier s'il existe une tendance à la baisse du revenu des familles âgées et à comparer leur situation financière à celle des familles non-âgées. Les données utilisées proviennent de l'Enquête sur les finances de consommateurs de 1981 à 1997 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1998. Le revenu des familles âgées est resté constant voire même a légèrement augmenté entre 1981 et 1998 alors que celui des familles non-âgées a diminué. S'il est vrai que le revenu du marché des familles âgées est demeuré inférieur à celui des familles non-âgées, l'écart entre les familles âgées et non-âgées s'amenuise lorsque mesuré en termes de revenu après impôt. La différence est d'autant moindre lorsque le revenu est ajusté par un facteur d'équivalence tenant compte de la taille des familles et de leur région de résidence. De plus, le revenu médian après impôt du quart le plus pauvre des familles âgées surpasse celui des familles non-âgées les plus pauvres depuis le début des années '90. Les mêmes conclusions prévalent lorsque l'analyse repose sur deux mesures de la situation relative des familles âgées autres que le revenu médian. Enfin, nos projections indiquent que la situation relative des familles âgées ne s'est pas détériorée suite à la reprise économique de la fin des années '90.

Mots clés : familles âgées, revenu médian, quartile inférieur.

Abstract

This paper examines the evolution of elderly families' relative income. Its main objectives are to assess whether the income of elderly families has been following a downward trend in recent years and to compare their financial situation to that of non-elderly families. We use data from the 1981 to 1997 Survey of Consumer Finances and from the 1998 Survey of Labour and Income Dynamics. The incomes of elderly families have remained constant or have slightly increased during the period considered. Although elderly families' market incomes have remained below that of non-elderly families, the gap between elderly and non-elderly families measured in terms of after-tax income appears considerably narrower. The difference is further reduced when income is adjusted by an equivalence scale that accounts for family size and size of the area of residence. Moreover, the median after-tax income of the poorest 25% of elderly families surpassed that of non-elderly families in the beginning of the '90s. Finally, our projections indicate that the economic boom of the late '90s has not weakened the relative situation of elderly families.

Keywords: elderly families, median income, lowest quartile.

Table des Matières

1. INTRODUCTION 4

2. LES DONNÉES 5

3. MESURES DU REVENU MÉDIAN 7

3.1. ÉVOLUTION RELATIVE DU REVENU MÉDIAN DES FAMILLES ÂGÉES 8
3.2. MESURES ALTERNATIVES DE LA SITUATION RELATIVE DES FAMILLES ÂGÉES 14

4. PROJECTIONS DU REVENU DES FAMILLES NON-ÂGÉES JUSQU'EN 2000 17

5. CONCLUSION 21

ANNEXE A 23

ANNEXE B : STATISTIQUES DESCRIPTIVES 24

B.1. TOUTES LES FAMILLES DE LA DISTRIBUTION DU REVENU 24
a) Caractéristiques démographiques *24*
b) Sources de revenu *25*
B.2. LES FAMILLES APPARTENANT AU QUARTILE INFÉRIEUR DU REVENU 29
a) Caractéristiques démographiques *29*
b) Sources de revenu *30*

1. Introduction

La dernière reprise économique s'est traduite par des gains importants en matière de salaires et d'emploi dont n'ont pas nécessairement bénéficié les personnes âgées étant données les règles actuelles d'indexation pour le régime de pensions du Canada, la sécurité de la vieillesse ou le supplément de revenu garanti. De plus, le gouvernement a mis en œuvre au cours des deux dernières décennies des programmes sociaux destinés plutôt aux familles avec jeunes enfants qu'aux familles de personnes âgées. La reprise économique et l'absence de nouveaux programmes sociaux pour personnes âgées ont-elles entraîné une détérioration de la situation économique relative de ces dernières ? La presse populaire et les groupes de pression de personnes âgées sont d'avis que oui. Qu'en est-il vraiment?

Ce travail retrace l'évolution du revenu des familles âgées au cours des deux dernières décennies et compare leur situation relative à celle des familles non-âgées au cours de la même période. L'analyse est menée à la fois pour toutes les familles et pour un sous-ensemble composé uniquement du quart le plus pauvre des familles (le quartile inférieur). Ce sous-ensemble est isolé afin de mieux décrire la situation des familles cibles pour des politiques d'intervention publique.

L'analyse révèle qu'au cours des deux dernières décennies les familles âgées avaient effectivement un revenu du marché moindre que celui des familles non-âgées. S'il est vrai que le revenu du marché des familles âgées est demeuré sensiblement en deçà de celui des familles non-âgées, l'écart entre les familles âgées et non-âgées, mesuré en termes de revenu après impôt, apparaît considérablement réduit. La différence est d'autant moindre lorsque le revenu est ajusté par un facteur d'équivalence tenant compte de la taille des familles et de leur région de résidence. De plus, le revenu médian après impôt du quart le plus pauvre des familles âgées surpasse celui des familles non-âgées les plus pauvres depuis le début des années '90. Des mesures alternatives de la situation relative des familles âgées, tel que le seuil maximal de PSV (prestations de sécurité de la vieillesse) et SRG (supplément de revenu garanti) ou le mode d'occupation, confirment que les familles âgées se trouvent en meilleure position par rapport aux familles non-âgées. Enfin, nos projections indiquent que la situation relative des familles âgées ne s'est pas détériorée suite à la reprise économique de la fin des années '90.

La section 2 décrit les sources de données utilisées. Nous abordons à la section 3.1 la comparaison du revenu médian des familles âgées et non-âgées, séparemment pour l'ensemble de la population et pour le quartile inférieur. La section 3.2 présente des mesures alternatives de la situation relative des personnes âgées. Des projections de revenu pour les années 1999 et 2000 apparaissent à la section 4. La section 5 conclue l'article.

2. Les données

Les données de 1981 à 1997 proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), menée chaque année par Statistique Canada (sauf pour 1983), alors que les données de 1998 proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) qui remplace à partir de cette année-là l'EFC. Les deux enquêtes couvrent l'ensemble des individus au Canada, à l'exception des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, et des personnes institutionnalisées ou habitant des réserves indiennes. Les répondants sont choisis parmi les groupes de rotation de l'Enquête sur la population active (EPA) et interrogés par téléphone. Au total, près de 35 000 familles sont interviewées annuellement et composent un échantillon représentatif de la population à chaque année.

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux comprend deux groupes de renouvellement de l'EPA et couvre près de 15 000 ménages. Les membres d'un ménage sont suivis pour une période de six ans consécutifs. Un nouveau panel est introduit tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent toujours, ce qui donne lieu à un échantillon transversal combiné dont la taille est comparable à celle de l'EFC.

Ces enquêtes recueillent des données ayant trait à diverses composantes du revenu ainsi que des informations de nature démographique (comme l'âge, le statut d'immigrant, le niveau d'éducation, etc.) ou portant sur la composition de la famille et le statut d'emploi.

L'unité d'analyse retenue est la famille. L'entité familiale est définie selon le concept élaboré par Statistique Canada, lequel considère qu'une famille est un groupe d'individus partageant un logement et unis par le sang, le mariage ou l'adoption. On distingue deux types de familles : les familles de personnes âgées et les familles de personnes non-âgées (ci-après aussi appelées «familles âgées » et «familles non-âgées »). Pour les données provenant de l'EFC, le type de famille est déterminé sur la base de l'âge du chef. Si le chef de famille est âgé de 65 ans ou plus, on dira qu'il s'agit d'une famille de personnes âgées tandis que si le chef a moins de 65 ans, la famille sera classée comme étant non-âgée. Par contre, comme dans l'EDTR cette information n'est plus disponible, on utilise la variable « type de famille économique » pour distinguer entre les familles âgées et non-âgées.

Toutes les valeurs de revenu rapportées sont présentées en dollars constants de 1997.

Échelle d'équivalence:

Le revenu individuel ne constitue pas une mesure optimale du bien-être économique des individus (surtout lorsqu'il existe un partage des ressources entre individus de différents niveaux de revenu au sein d'une même famille). Une meilleure approximation du bien-être économique consiste à employer le revenu familial, ce que nous faisons.

Une lacune demeure cependant puisque cette mesure ne tient pas compte des économies d'échelle que peuvent réaliser les familles plus nombreuses ou vivant dans de plus petites

localités. Pour corriger cette lacune, les mesures de revenu per capita[1] sont ajustées par une échelle d'équivalence tenant compte de la taille de la famille et de la région de résidence.

L'échelle d'équivalence est dérivée des matrices de 1996 des seuils de faible revenu (SFR) total et après impôt de Statistique Canada. Ces matrices distinguent les familles de une à sept personnes et cinq tailles de région de résidence. À défaut d'une matrice de SFR pour le revenu du marché, on applique la matrice des SFR de revenu total aux valeurs de revenu du marché. La matrice des SFR après impôt est appliquée au revenu après impôt.

Les années 1981 et 1982 posent un problème dans la mesure où l'information relative à la taille de la région de résidence est présentée de façon non conforme à celle utilisée dans l'échelle d'équivalence. Il est impossible, par exemple, de départager en 1981 et en 1982 les familles vivant dans des villes de 500 000 habitants ou plus de celles vivant dans des villes de 100 000 à 499 999 personnes. Pour remédier à ce problème, on alloue les familles entre ces deux tailles de région de résidence selon la répartition observée en 1984 (la première année pour laquelle cette information est disponible). Cette correction est faite séparément pour les familles âgées et non-âgées afin de tenir compte de la concentration plus importante de familles non-âgées dans les grands centres urbains. Aucune correction n'est faite en 1998 puisque l'information sur la taille de la région de résidence n'est pas disponible dans l'EDTR.

Pour illustrer l'effet de la correction par l'échelle d'équivalence, prenons l'exemple de deux familles (A et B) ayant toutes les deux un revenu familial avant impôt de 35 000 $. Supposons que la famille A est composée d'une seule personne vivant dans une ville de plus de 500 000 habitants. Le facteur d'équivalence pour cette famille est de 1 (voir à l'Annexe A, le Tableau 2). Son revenu per capita ajusté est donc égal à 35 000 $. La famille B comprend quatre personnes vivant en région rurale : le facteur d'équivalence prévu pour cette situation se chiffre à 3,08. Le revenu per capita des membres de cette famille avant ajustement est de 8 750 $ (35 000 $/4), soit nettement moindre que le revenu per capita de la famille A. Après ajustement (8 750 $ * 3,08), le revenu per capita de la famille B passe à 26 950 $. Donc cette fois-ci on compare le revenu per capita ajusté de la famille A et de la famille B et non le revenu total de ces deux familles.

---

[1] Le revenu familial est divisé par le nombre de personnes dans la famille de sorte que chaque individu reçoit une part égale du revenu familial quelle que soit la valeur de ses contributions ou de ses besoins.

3. Mesures du revenu médian

Deux tendances pourraient être à l'origine de la détérioration de la situation économique relative des familles âgées. Il se pourrait, d'une part, que la proportion des familles âgées dans la population à faible revenu[2] ait augmenté dans le temps. On observerait également un affaiblissement de la position des familles âgées si leur revenu avait diminué au cours des dernières années.

Le graphique suivant[3] permet de vérifier la première hypothèse. En effet, ce graphique illustre la contribution des familles âgées à la composition du quartile inférieur de revenu entre 1981 et 1998. On constate que la part des familles âgées parmi le sous-ensemble le plus pauvre de la population a diminué plutôt qu'augmenté au cours des deux dernières décennies. Il faudra donc plutôt se tourner vers une diminution du revenu des familles âgées pour expliquer une déterioration de leur situation économique relative puisque leur nombre relatif parmi la population à faible revenu n'a pas augmenté.

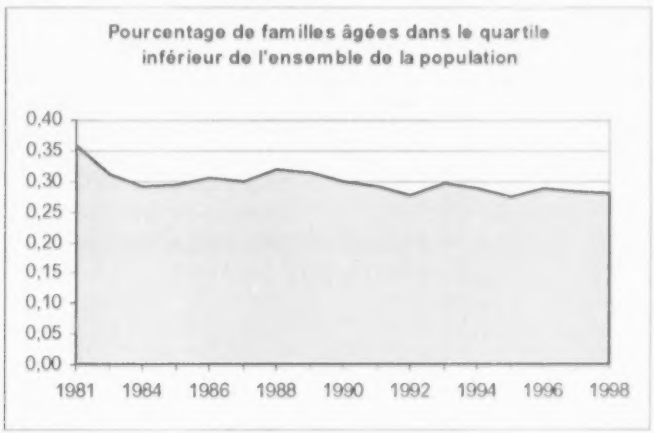

Graphique 1

[2] Il existe plusieurs définitions concurrentes de ce qui constitue la population à «faible revenu ». Pour les fins de cette analyse, nous avons retenu le concept du quartile inférieur de la distribution. Les familles sont ainsi classées par ordre croissant de leur revenu; le quartile inférieur est composé par les 25% des familles avec les revenus les plus faibles.

[3] Les calculs sont faits sur la base du revenu familial réel après impôt.

Par conséquent, on présente dans un premier temps les tendances du revenu du marché et du revenu après impôt, avant et après ajustement par l'échelle d'équivalence[4], pour les familles de la distribution du revenu prise dans son ensemble. On discute, dans un second temps, de ces mêmes mesures pour les familles appartenant au quartile inférieur de la distribution du revenu.

Le revenu du marché est calculé en prenant la somme des salaires et traitements, du revenu de placements, des pensions de retraite et rentes et des autres sources de revenu monétaire. Il reflète, d'une certaine façon, le revenu brut des familles. Le revenu après impôt est obtenu en prenant la somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux à laquelle on soustrait la valeur de l'impôt payé. Le revenu après impôt est une approximation du revenu disponible.

3.1. Évolution relative du revenu médian des familles âgées

Tel qu'attendu, pour l'ensemble de la population, le revenu du marché des familles âgées est demeuré nettement inférieur à celui des familles non-âgées sur toute la période 1981 à 1998. À partir de 1984 et tout au long des années subséquentes, la différence de revenu entre les familles âgées et non-âgées se chiffrait à près de 31 000 $. Cet écart était encore plus marqué avant que le revenu médian des familles non-âgées ne chute de façon importante en 1981 et 1982. Sur l'ensemble de la période couvrant les années 1981 à 1998, le revenu médian du marché des familles âgées, lui, s'est maintenu relativement constant.

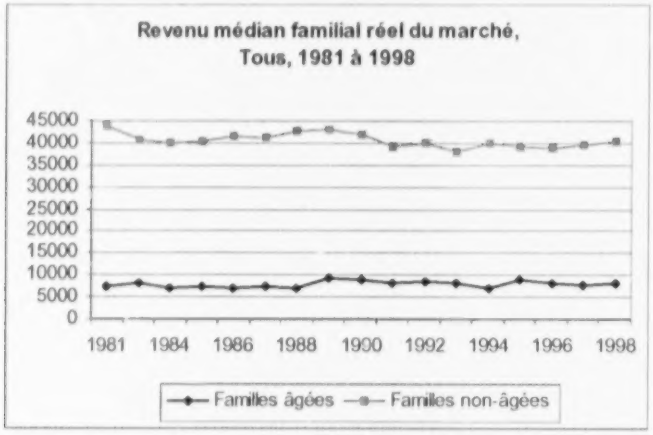

Graphique 2

[4] Pour l'année 1998, on n'a pas pu faire l'ajustement car la variable « la taille de la région de résidence » n'est pas disponible dans l'EDTR.

En appliquant l'échelle d'équivalence au revenu médian du marché per capita[5], on constate que l'écart de revenu entre les deux types de familles s'amenuise et ce, principalement parce que le revenu médian per capita des familles non-âgées (en général plus larges) est inférieur à celui des familles âgées et cela n'est compensé que partiellement par le facteur d'équivalence qui tient compte des économies d'échelle potentielles des familles plus nombreuses.

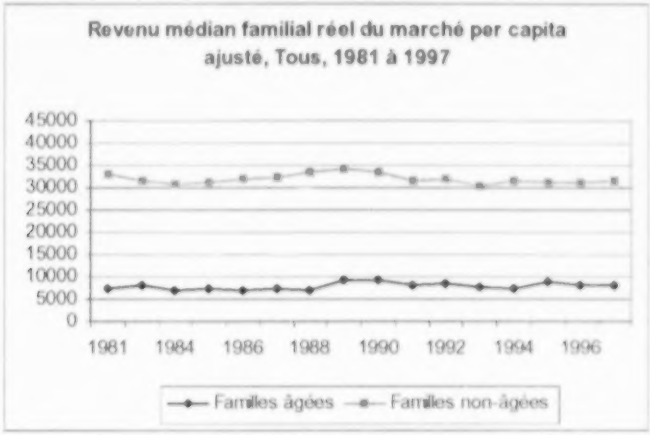

Graphique 3

Les statistiques sur le revenu médian après impôt, pour l'ensemble de la population, présentées dans le graphique 4 suivant révèlent que, bien que sur cette base aussi les familles non-âgées soient plus riches que les familles âgées, la différence de revenu disponible est nettement moins substantielle (de l'ordre de 12 000 $ en moyenne sur la période). Une tendance soutenue à la baisse du revenu médian après impôt est également apparente chez les familles non-âgées alors que chez les familles âgées le revenu médian après impôt est demeuré relativement constant.

[5] L'ajustement n'est pas possible pour 1998 car les données nécessaires ne sont pas disponibles dans l'EDTR.

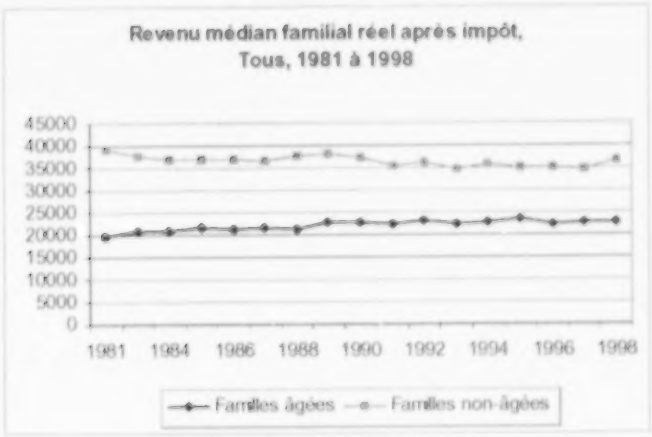

Graphique 4

Une explication possible est que, pour la période 1981 à 1998, dans le cas des familles non-âgées, on observe un revenu médian du marché quasiment en stagnation et une augmentation de la charge fiscale, alors que dans le cas des familles âgées, les transferts dont elles ont bénéficié n'ont pas diminué et, de plus, ce type de familles ne paient pas beaucoup d'impôt.

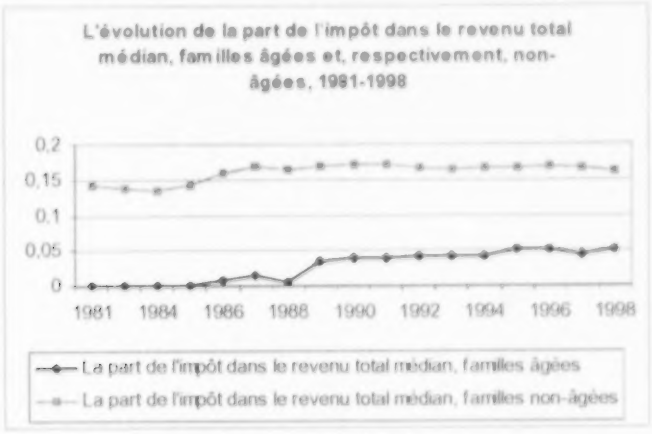

Graphique 5

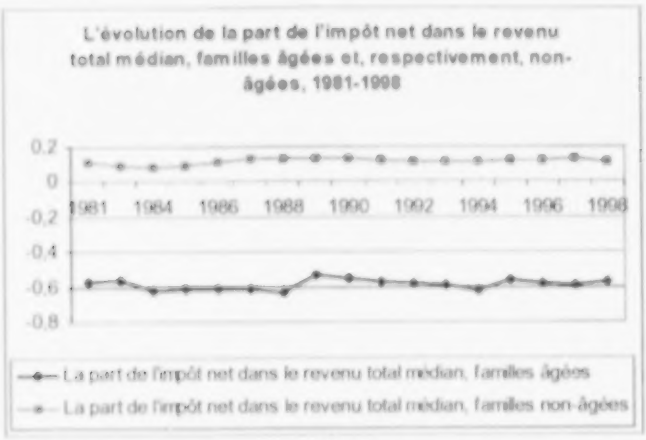

Graphique 6

L'écart de revenu après impôt entre les deux types de familles est encore moindre lorsqu'il est évalué sur une base per capita et ajusté par l'échelle d'équivalence. En 1997, le revenu per capita après impôt ajusté des familles non-âgées ne surpassait plus celui des familles âgées que de 5 000 $. Le graphique 7 qui suit[6] révèle également une légère tendance à la hausse chez les familles âgées du revenu per capita après impôt ajusté.

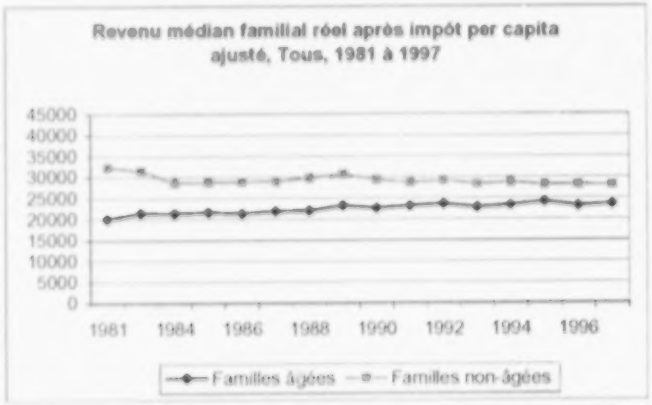

Graphique 7

Dans le quartile inférieur, l'évolution du revenu médian après impôt des deux types de familles est illustrée dans le graphique 8. La situation relative des familles âgées apparaît nettement plus favorable que lorsque l'on considère la distribution du revenu dans son ensemble. En effet, non seulement le revenu médian après impôt des familles âgées du quartile inférieur

[6] L'ajustement n'est pas possible pour 1998 car les données nécessaires ne sont pas disponibles dans l'EDTR.

affiche-t-il une tendance à la hausse entre 1981 et 1998, mais il surpasse également celui des familles non-âgées du quartile inférieur à partir de 1994.

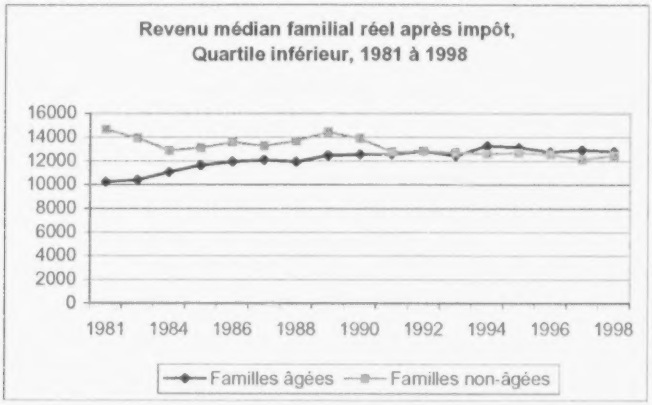

Graphique 8

Le revenu médian après impôt, tout comme le revenu médian du marché, des familles non-âgées a diminué entre 1981 et 1998 mais a fluctué de façon moins importante que cette dernière mesure avec le cycle économique.

Lorsque l'on applique l'échelle d'équivalence au revenu après impôt des familles du quartile inférieur, les familles âgées semblent d'autant plus favorisées par rapport aux familles non-âgées. En effet, dès 1984, le revenu médian après impôt des familles âgées dépassait celui des familles non-âgées (lequel affiche une tendance à la baisse soutenue depuis 1988). En 1997, la valeur médiane du revenu après impôt ajusté des familles âgées se chiffrait à 14 600 $ contre 11 300 $ pour les familles non-âgées.

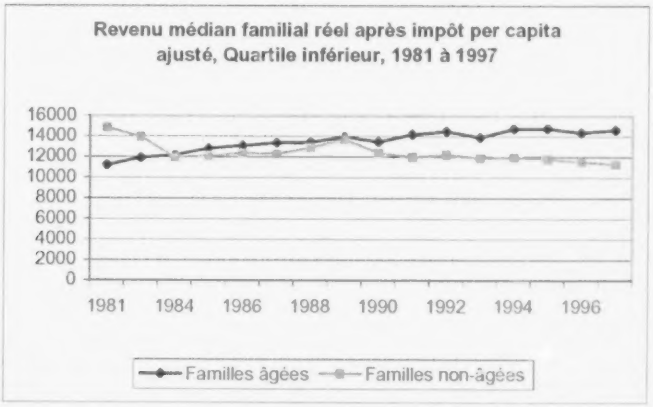

Graphique 9

Les deux graphiques suivants illustrent autrement, pour une année spécifique (1997), l'effet des transferts, de l'impôt et de l'ajustement par l'échelle d'équivalence sur le revenu médian des familles de l'ensemble de la population et des familles appartenant au quartile inférieur de la distribution du revenu. Notez que le revenu «avant transferts et impôt» correspond au revenu du marché, le revenu «après transferts, avant impôt» désigne le revenu total, tandis qu'on abrège dans le texte la nomenclature de revenu « après transferts et impôt » par revenu après impôt.

Pour la population prise dans son ensemble, l'écart de revenu entre les familles âgées et non-âgées est le plus important lorsque mesuré sur une base de revenu du marché (avant transferts et impôt) et le plus faible lorsqu'il est évalué sur une base après impôt ajusté (après transferts et impôt, ajusté). Ceci reflète d'une part les différences dans la composition du revenu des familles par âge : les familles âgées dépendent principalement des transferts gouvernementaux qui n'entrent pas dans la définition du revenu du marché. D'autre part, elles ont, en moyenne, un revenu imposable moindre (par conséquent, l'effet négatif de l'impôt sur le revenu est relativement moindre que sur celui des familles non-âgées). Enfin, les familles âgées ont tendance à être de plus petite taille (revenu per capita supérieur) et à vivre dans de plus petites localités là où le pouvoir d'achat est supérieur.

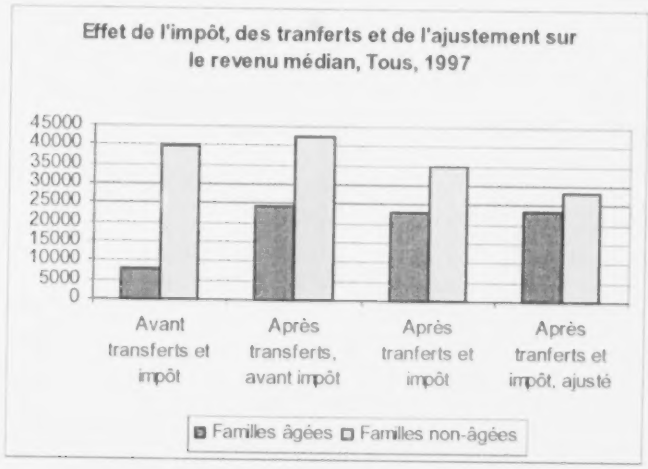

Graphique 10

L'écart de revenu entre familles âgées et non-âgées du quartile inférieur est le plus important lorsque mesuré sur une base de revenu total (après transferts, avant impôt). Les mêmes forces agissent ici que dans l'ensemble de la population : l'absence de salaires et traitements chez les familles âgées creuse l'écart de revenu du marché entre les familles âgées et les familles non-âgées; les transferts et les différences dans la taille des familles ont un très fort impact sur cet écart. En fait, il arrive que les transferts soient nettement plus généreux dans le quartile inférieur pour les familles âgées que pour les familles non-âgées. Par conséquent, les familles âgées du quartile inférieur s'en tirent mieux que les familles non-âgées à tous égards sauf pour le revenu du marché.

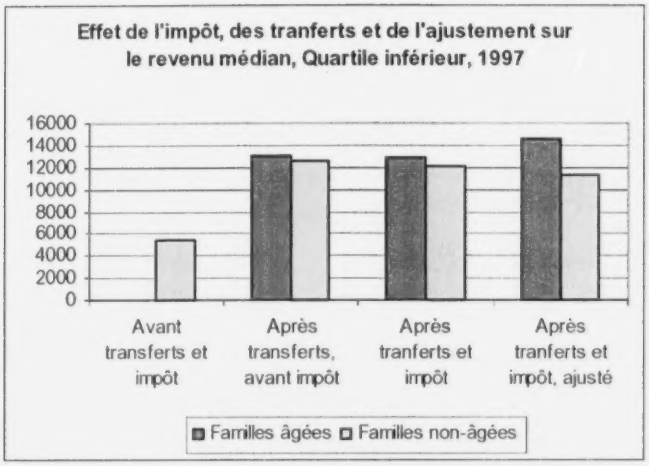

Graphique 11

3.2. Mesures alternatives de la situation relative des familles âgées

Le choix du revenu médian comme mesure d'analyse permet de décrire de façon simple et synthétique la situation économique des familles. D'après ce critère, il semblerait que le sort des familles âgées de l'ensemble de la situation ne se soit pas détérioré au cours des dernières années. Comme toute mesure de tendance centrale cependant, la médiane masque les valeurs extrêmes de la distribution du revenu. Pour mieux cibler la population à faible revenu, nous avons repris l'analyse au sein du quartile inférieur de la distribution du revenu avec le même résultat que la situation relative des familles âgées ne s'est pas détérioré. Il se peut toutefois que la population composant le quartile inférieur soit encore trop hétérogène pour observer une détérioration du revenu relatif des familles âgées. Afin de tester si les résultats obtenus dépendent de la mesure de revenu utilisée, nous réévaluons la situation relative des familles âgées à l'aide de deux autres mesures relatives.

Nous présentons donc dans cette section comme première mesure alternative l'évolution du pourcentage des familles âgées et, respectivement, non-âgées ne disposant tout au plus que du minimum de revenu garanti aux personnes âgées par les prestations de sécurité de la vieillesse (PSV) et du supplément de revenu garanti (SRG). Puisque ce montant constitue une borne inférieure pour le revenu des familles âgées, celles d'entre elles qui ne disposent que de cette somme sont donc parmi les plus démunies des familles âgées.

Le graphique 12 suivant illustre l'évolution du pourcentage des familles âgées et, respectivement, non-âgées qui disposent d'un revenu après impôt inférieur ou égal au montant maximal des PSV et du SRG. Entre 1981 et 1997, la part des familles âgées ne disposant que d'un revenu égal au maximum des PSV et du SRG a chuté de près de 10 points de pourcentage tandis que le pourcentage des familles non-âgées dont le revenu était inférieur ou égal à ce montant a cru de 5 points de pourcentage au cours de la même période. Cette observation confirme les résultats précédants à savoir que les familles âgées se portent relativement bien depuis 1981.

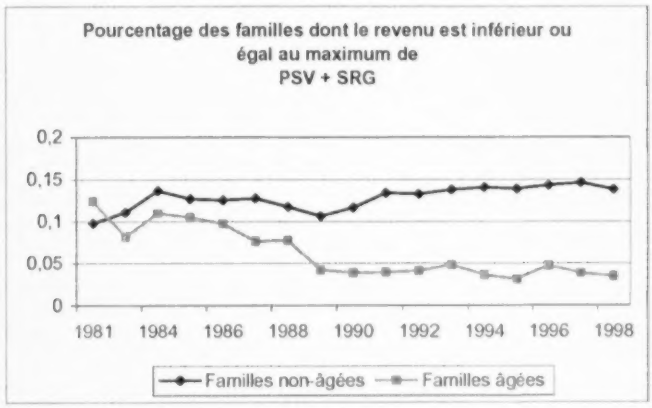

Graphique 12

La répartition des familles par mode d'occupation est un autre bon indicateur de la situation relative des familles âgées. Le fait d'être propriétaire ou locataire d'une maison a un impact direct sur le revenu disponible pour la consommation.

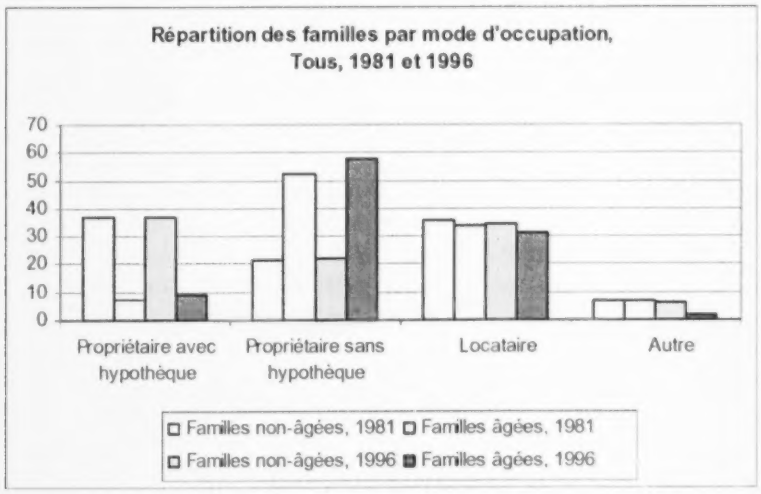

Graphique 13

Dans l'ensemble de la population, le mode d'occupation le plus fréquemment rencontré chez les deux types de familles est la propriété (59,9 % des familles âgées et 57,9 % de familles non-âgées étaient propriétaires en 1981). Bien que la popularité de ce mode d'occupation se soit légèrement accrue parmi les familles non-âgées (59,3 % en 1996), l'augmentation de 7,3 points de pourcentage de la proportion de familles âgées propriétaires entre 1981 et 1997 s'avère plus substantielle. De plus, les familles âgées sont nettement mieux représentées parmi les propriétaires détenant leur logement sans hypothèque que les familles non-âgées. La différence est d'autant plus marquée en 1996 qu'en 1981 alors que 57,7 % des familles âgées étaient propriétaires sans hypothèque contre seulement 22,3 % des familles non-âgées. La hausse de la part de familles âgées propriétaires sans hypothèque survenue entre 1981 et 1996 s'est traduite davantage par une baisse de la fraction de familles avec mode d'occupation «autre » que par une réduction de la prévalence de locataires.

À cet égard, d'ailleurs, l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 de Statistique Canada[7] révèle que les familles ayant pour chef une personne âgée sont celles ayant enregistré la valeur nette[8] (202 000 $) la plus élevée de tous les types d'unités familiales. Ce constat est en large partie attribuable au fait que bon nombre de personnes âgées sont propriétaires de leur logement sans hypothèque. La valeur nette médiane des familles monoparentales se chiffrait à 14 600 $ tandis que chez les couples ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, cette valeur atteignait 100 500 $. De plus, la valeur nette des unités familiales dont le chef était âgé de 55 ans et plus a augmenté considérablement tandis qu'elle a diminué depuis 1984 pour les unités familiales plus jeunes.

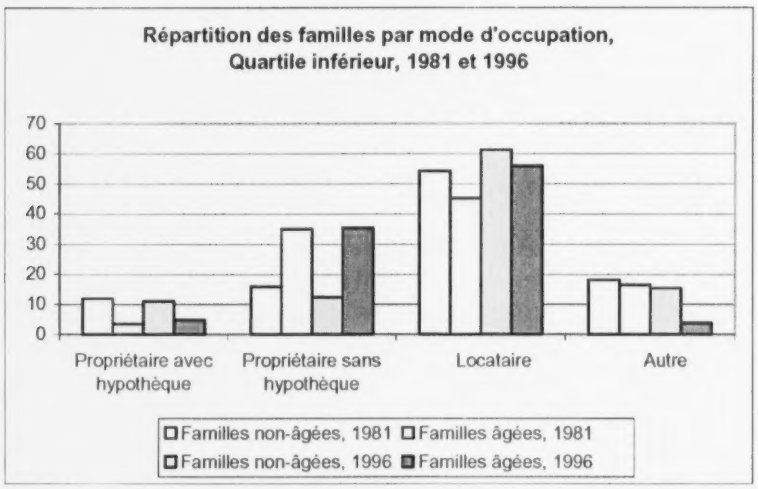

Graphique 14

[7] Résultats tirés du *Quotidien*, Statistique Canada, le 15 mars 2001. Cat. 11-00F.

[8] La valeur nette est obtenue ici en prenant la somme des avoirs financiers et non financiers et des capitaux propres dans une entreprise moins les dettes.

Au sein du quartile inférieur du revenu, le mode d'occupation diverge totalement de celui des familles de l'ensemble de la distribution du revenu. En effet, le mode d'occupation le plus fréquent chez les familles âgées du quartile inférieur est la location : 45 % de ces familles étaient locataires en 1981 et 56 % en 1996[9]. En combinant les propriétaires avec et sans hypothèque, on trouve tout de même que 38 % de ces familles âgées sont propriétaires de leur logement en 1981 et 40 % en 1996. Chez les familles non-âgées du quartile inférieur du revenu, on trouve davantage de locataires. Près de 54,2 % des familles non-âgées étaient locataires en 1981 contre 27,7 % de propriétaires (11,9 % avec hypothèque, 15,8 % sans hypothèque). En 1996, la part de locataires dans le groupe atteignait les 61,3 % tandis qu'il n'y avait plus que 23,4 % de propriétaires.

4. Projections du revenu des familles non-âgées jusqu'en 2000

La reprise économique de la fin des années '90 s'est traduite par une hausse du taux d'emploi et des salaires. Ces changements sur le marché du travail sont susceptibles d'avoir favorisé les familles non-âgées (largement composées de personnes en âge de travailler) au détriment des familles âgées. L'absence de données postérieures à 1997 et comparables à celles employées dans ce texte limite l'analyse de l'impact de la reprise économique sur la situation relative des familles âgées.[10] Il est possible cependant d'en projeter l'effet sur les salaires des travailleurs, ainsi que sur le montant moyen versé aux bénéficiaires d'assurance-emploi, d'assistance sociale et de prestations fiscales pour enfants à l'aide des données existantes. Ces projections permettraient d'avoir une approximation de l'évolution du revenu des familles non-âgées, lesquelles dépendent davantage de salaires et traitements et des formes de soutien au revenu citées précédemment.

On a établi des projections de revenu pour la période allant de 1998 à 2000. Là où l'information est disponible, les valeurs de 1998 provenant de l'EDTR sont employées plutôt que projetées.

Les projections ont été dérivées sur la base des hypothèses suivantes :

- La taille de la population est demeurée constante entre 1997 et 2000.
- Les données de l'EPA pour la période de 1997 à 2000 indiquent que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a varié extrêmement peu, sinon pas du tout, au cours de la période. Par conséquent, on suppose que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est aussi resté constant.

---

[9] Le graphique compare les données de 1981 avec celles de 1996 plutôt que de 1997 car la dernière année de données de l'EFC ne distingue plus entre les propriétaires avec et sans hypothèque. Cette information n'est pas non plus disponible dans l'EDTR.

[10] Rappelons que l'EFC a été abolie en 1998 pour être remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) dont le format n'est pas exactement comparable.

- En ce qui concerne les prestations d'assurance-emploi, on a calculé des taux de variation en utilisant les prestations hebdomadaires moyennes d'assurance-emploi provenant de l'EPA. Les taux obtenus sont les suivants : 1,9 % (1997-1998), 2,2 % (1998-1999) et 0,6 % (1999-2000).

- À l'aide d'estimations publiées par la *Division des données régionales et administratives* de Statistique Canada sur le nombre de récipiendaires d'assistance sociale et du montant total versé à ceux-ci en 1997 et 1998, il est possible de déterminer le taux de croissance des prestations moyennes d'assistance sociale entre 1997 et 1998. Celui-ci se chiffre à – 4,31 %. Ne disposant pas de valeurs plus récentes relatives aux prestations d'assistance sociale, on suppose que le taux de croissance des prestations moyennes d'assistance sociale est demeuré constant en 1999 et en 2000.

- On utilise des données de Statistique Canada (la série D18395) sur les versements trimestriels en prestations fiscales pour enfants pour calculer les taux de variations de ces prestations : 5,5 % (1997-1998), 6,1 % (1998-1999) et 10,7 % (1999-2000). On a supposé que le nombre de familles qui reçoivent ces prestations reste constant dans le temps.

- Par ailleurs, on considère que toutes les autres sources de revenu des familles non-âgées sont demeurées constantes.

- On suppose enfin que les montants reçus à titre de salaires et traitements par les non-travailleurs sont demeurés constants[11].

La méthodologie utilisée est la suivante. On distingue entre trois groupes d'âge : 15 à 24, 25 à 54 et 55 ans et plus. Les calculs sont faits séparément pour les familles appartenant au quartile inférieur du revenu et pour la population dans son ensemble.

À partir des données sur le niveau de l'emploi provenant de l'EPA et publiées dans *l'Observateur économique canadien*, on calcule la variation du niveau d'emploi pour la période de 1997 à 2000 pour deux groupes d'âge : 15 à 24 et 25 ans et plus. Pour l'année 1997, les données de l'EFC nous offrent la répartition des chefs de famille entre travailleurs et non-travailleurs pour chacun des trois groupes d'âge étudiés. En appliquant le taux de croissance du niveau d'emploi au nombre de travailleurs de 1997, on obtient le nombre de travailleurs de 1998 et ainsi de suite jusqu'en 2000. On applique indifféremment la variation du niveau d'emploi des 25 + tant au groupe des 25 à 54 qu'au groupe des 55 +. L'hypothèse de population constante permet de calculer le nombre de non-travailleurs de façon résiduelle en prenant la différence entre la taille de la population et l'estimation du nombre de travailleurs à chaque année.

À partir de données de l'EPA, on calcule le taux de croissance du salaire horaire moyen pour la période faisant l'objet de l'étude. Pour l'année 1997, les données de l'EFC nous donnent le revenu moyen provenant de différentes sources pour chaque groupe d'âge, pour les travailleurs et les non-travailleurs, pour le quartile inférieur ainsi que pour l'ensemble de la population. Ces

---

[11] L'enquête est conçue de telle sorte que le statut d'emploi du répondant est observé uniquement lors de la semaine précédent l'enquête. Il n'est donc pas exclu qu'une personne sans emploi lors de la semaine de référence ait eu un emploi à un autre moment durant l'année et qu'il ait un revenu de travail non nul.

sources de revenu sont reparties en salaires, assurance-emploi, assistance sociale et autres sources de revenu. En appliquant les taux de croissance du salaire que l'on a calculés et les taux de variation des prestations de l'assurance-emploi, de l'assistance sociale et pour enfants aux données de 1997 et en considérant que les autres sources de revenu n'ont pas changé, on calcule les nouvelles composantes du revenu pour les années 1998 à 2000. Pour les non-travailleurs, rappelons que l'on postule que les salaires et traitements sont restés constants. Par conséquent pour ce groupe, les seules composantes de revenu qui changent sont les prestations d'assurance-emploi, d'assistance sociale et les prestations fiscales pour enfants.

Afin d'obtenir le revenu moyen au sein du quartile inférieur ou de l'ensemble de la population pour les années 1997 à 2000, on calcule une moyenne pondérée des ces projections de revenu. Les poids sont donnés par la répartition des travailleurs et non-travailleurs dans la population par groupe d'âge.

Ayant obtenu des projections de revenu pour les années 1997 à 2000, il est possible de calculer la variation du revenu moyen en termes nominaux et en termes réels.

Les résultats obtenus apparaissent dans les tableaux suivants.

Croissance du revenu total moyen			
	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Quartile inférieur	0.49%	1.97%	2.38%
Tous	2.07%	3.27%	3.76%

Croissance du revenu total moyen en termes réels			
	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Quartile inférieur	-0.43%	0.31%	-0.33%
Tous	1.13%	1.59%	1.01%

Puisque l'ajustement pour l'inflation réduit l'écart de revenu nominal d'une année à l'autre, il en résulte que la croissance du revenu moyen, exprimée en termes réels, est moindre.

On a utilisé les taux de croissance réelle du revenu pour projeter l'évolution du revenu médian jusqu'en 2000.

Les données disponibles dans l'EDTR de 1998 sur le revenu total permettent de valider nos projections de cette variable en 1998. Les valeurs réelles (EDTR) sont très proches des valeurs projetées, ce qui accorde une certaine crédibilité aux projections pour les années 1999 et 2000.

Les deux graphiques suivants illustrent les projections du revenu médian après impôt jusqu'en 2000 pour toute la population et pour le quartile inférieur du revenu.

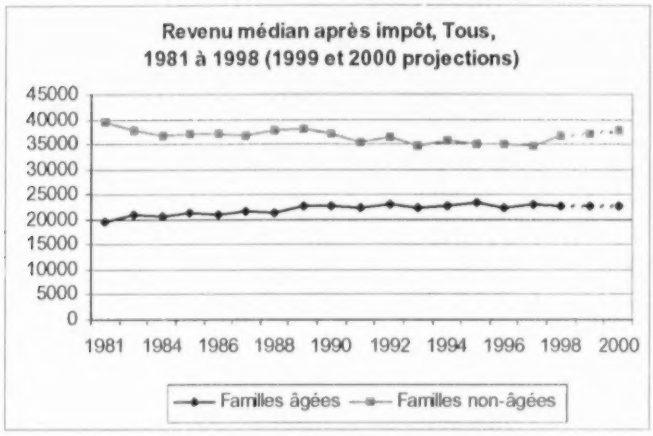

Graphique 15

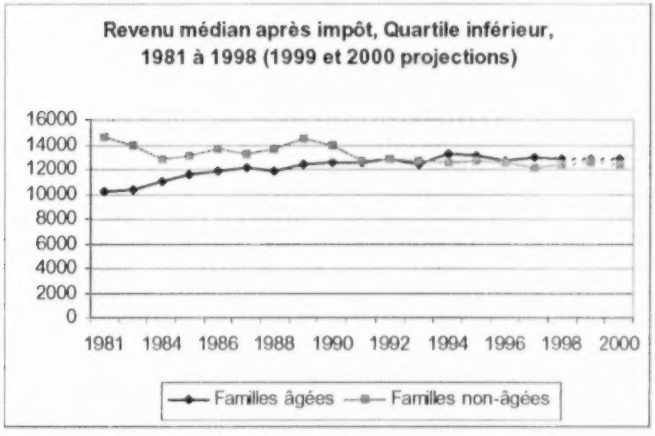

Graphique 16

Les résultats de ces simulations, qu'illustrent les graphiques précédents, suggèrent que suite à la reprise économique, la situation relative des familles âgées du quartile inférieur par rapport aux familles non-âgées du même quartile ne s'est pas détériorée. Cette conclusion est attribuable d'une part à un effet de composition et d'autre part à un effet prix. En effet, les individus âgés de 15 à 24 ans sont sur-représentés au sein du quartile inférieur du revenu (voir annexe B2) et ce groupe a connu une augmentation de salaire moindre lors de la reprise économique que celle dont a bénéficié le groupe des gens âgés de 25 à 54 ans.

5. Conclusion

Dans cette étude, nous avons tenté de retracer l'évolution du revenu des familles âgées et non-âgées de l'ensemble de la population et du quartile inférieur du revenu au cours des vingt dernières années et d'établir si le revenu des familles âgées avait effectivement diminué au cours de cette période.

L'essentiel de nos observations peut être résumé comme suit.

Le revenu (du marché et après impôt) des familles âgées de la population prise dans son ensemble est toujours demeuré inférieur au cours des vingt dernières années à celui des familles non-âgées. Le système de taxation et transferts a cependant nettement contribué à réduire l'écart entre les deux groupes. La différence de revenu entre les familles appartenant aux deux groupes d'âge apparaît d'autant moindre au cours de la période lorsque l'on tient compte, à l'aide de l'échelle d'équivalence, de la taille plus petite des familles âgées et de leur représentation plus importante dans les petites localités.

Lorsque l'on considère uniquement les familles appartenant au quartile inférieur de la distribution du revenu, on constate qu'à partir du début des années '90 le revenu médian après impôt des familles âgées était supérieur – non pas inférieur – à celui des familles non-âgées. Ceci est aussi vrai pour le revenu après impôt ajusté à partir de 1984.

Enfin, si l'on observe les tendances dans le temps, on trouve que le parcours décrit entre 1981 et 1998 par le revenu médian des familles des deux groupes d'âge est le même quelle que soit la mesure de revenu retenue : le revenu des familles âgées s'est plutôt accru au cours des vingt dernières années tandis que les familles non-âgées ont vu leur revenu diminuer pendant cette même période.

Cette analyse repose sur des données de l'EFC, enquête qui prend fin avec les estimations de revenu de 1997. Afin de déterminer l'impact de la reprise économique de la fin des années '90 sur le revenu relatif des familles âgées du quartile inférieur, nous avons dérivé des projections du revenu jusqu'en 2000, lesquelles ont pu être validées pour 1998 avec les données de l'EDTR. Les résultats de ces projections montrent clairement que cette période d'expansion économique n'a pas conduit à une détérioration de la situation relative des familles âgées du quartile inférieur. Par conséquent, nos conclusions basées sur les données de l'EFC de 1981 à 1997 demeurent valables aussi pour la fin de la décennie.

Les résultats de notre analyse ne changent non plus lorsque l'on considère des mesures alternatives de la situation relative des familles âgées. Les deux mesures considérées (la part des familles ne disposant tout au plus que d'un montant équivalant aux PSV plus le SRG et le mode d'occupation) confirment que les familles âgées s'en tirent mieux que les familles non-âgées.

Comme prochaine étape de ce projet nous intégrerons les baisses d'impôt survenues au cours des trois dernières années dans le calcul des projections.

D'autres avenues futures envisageables consisteraient à :

- Considérer de façon plus générale des changements potentiels dans l'ensemble de la distribution du revenu plutôt que de considérer seulement des changements au niveau des familles médianes âgées et non-âgées.

- Incorporer des informations additionnelles sur les avoirs, les dettes et le niveau de consommation des familles provenant des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages afin d'obtenir une meilleure approximation du bien-être économique des familles.

- Estimer, à l'aide de méthodes économétriques, la sensibilité de divers paramètres du revenu à des changements dans les programmes sociaux existants afin de permettre l'élaboration de mécanismes correctifs (si nécessaires).

Annexe A

Tableau 1. Matrice d'ajustement pour revenu de 1996 après impôt					
Taille de la famille	Taille de la région de résidence				
	500 000+	100 000+	30 000+	30 000-	Régions rurales
1	1,00	1,19	1,21	1,32	1,52
2	1,64	1,95	1,98	2,16	2,50
3	1,95	2,31	2,34	2,56	2,97
4	2,08	2,47	2,51	2,75	3,17
5	2,33	2,76	2,81	3,07	3,55
6	2,53	3,00	3,05	3,33	3,86
7+	2,69	3,19	3,25	3,55	4,10

Tableau 1

Tableau 2. Matrice d'ajustement pour revenu de 1996 avant impôt					
Taille de la famille	Taille de la région de résidence				
	500 000+	100 000+	30 000+	30 000-	Régions rurales
1	1,00	1,17	1,17	1,26	1,45
2	1,60	1,87	1,88	2,02	2,31
3	1,93	2,25	2,27	2,43	2,79
4	2,13	2,48	2,49	2,67	3,08
5	2,38	2,77	2,79	3,00	3,44
6	2,58	3,01	3,03	3,26	3,73
7+	2,75	3,21	3,23	3,47	3,98

Tableau 2

Annexe B : Statistiques descriptives

B.1. Toutes les familles de la distribution du revenu

a) Caractéristiques démographiques[12]

Les principales caractéristiques démographiques de toutes les familles de la distribution du revenu sont résumées dans le tableau qui suit.

Caractéristiques moyennes des familles âgées et non-âgées, Tous, 1981 et 1997				
	Familles âgées		Familles non-âgées	
	1981	1997	1981	1997
Age moyen du chef	73	73	39	41
Taille moyenne de la famille	1,7	1,7	2,8	2,6
% vivant avec enfant(s)	2	1	41	35
% ayant chef masculin	59	60	81	78
% ayant chef occupant emploi	9	7	80	76

Tableau 3

L'âge moyen des chefs de familles âgées était de 73 ans au cours de l'ensemble de la période 1981-1997 tandis que les chefs de familles non-âgées avaient en moyenne 39 ans en 1981 et 41 ans en 1997.

Les familles non-âgées ont davantage de chance que les familles âgées d'avoir un homme à leur tête. Ces premières familles sont également plus larges que les familles âgées et sont, ce n'est pas surprenant, plus susceptibles d'avoir des enfants partageant leur domicile. On constate malgré tout que même parmi les familles non-âgées, seulement 41 % d'entre elles partageaient leur domicile avec des enfants en 1981 et 35 % en 1997.

La taille moyenne des familles âgées s'est maintenue à 1,7 tout au long de la période tandis qu'elle a chuté de 2,8 à 2,6 entre 1981 et 1997 chez les familles non-âgées.

À tout moment entre 1981 et 1997, moins de 10 % des chefs des familles âgées participaient au marché du travail occupaient un emploi. La proportion de chefs des familles non-âgées participant au marché du travail est, bien sûr, nettement plus élevée : 80 % d'entre eux détenaient un emploi en 1981. En 1997, la proportion de chefs de familles non-âgées occupant un emploi était de 76 %.

---

[12] Toutes les statistiques descriptives s'arrêtent en 1997 car les données de l'EDTR renferment trop peu d'information sur les caractéristiques démographiques des familles.

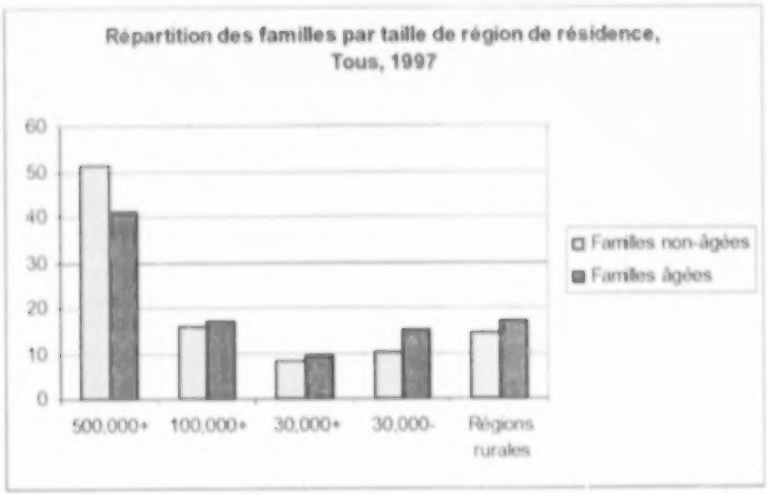

Graphique 17

La taille de la région de résidence est utilisée dans le calcul de l'échelle d'équivalence pour tenir compte du plus grand pouvoir d'achat dont bénéficient les familles vivant dans de plus petites localités. Le graphique 16 illustre la répartition des deux types de familles selon la taille de la région de résidence en 1996. On observe que la majorité des familles (de personnes âgées et non-âgées) se retrouvent dans les villes de 500 000 habitants ou plus. Cela dit, la concentration des familles dans ces villes varie cependant avec l'âge. En effet, près de 52 % des familles non-âgées vivent dans les villes de 500 000 habitants ou plus tandis que c'est le cas pour seulement 41 % des familles âgées. Le plus gros contingent de familles âgées se trouve ensuite soit en région rurale soit dans les villes de moins de 30 000 habitants (17,2 % et 15,3 % respectivement). En revanche, c'est dans les villes de 100 000 à 499 999 habitants qu'on retrouve le second plus grand groupement de familles non-âgées (16 %). La répartition des familles par taille de région de résidence est demeurée essentiellement inchangée entre 1981 et 1996.

b) Sources de revenu

Les graphiques qui suivent illustrent la composition du revenu total (où le revenu total désigne le revenu provenant de toutes sources incluant les transferts gouvernementaux avant déductions d'impôt fédérales et provinciales) des familles âgées et non-âgées selon différentes sources[13]. Les valeurs représentées dans ces graphiques montrent la moyenne des parts obtenues en divisant le montant reçu des différentes sources énumérées par le revenu total de chacune des familles.

[13] Nous avons exclu le revenu d'emploi autonome car il posait un problème dans la mesure où pendant les périodes de récession cette variable prend des valeurs négatives.

La rubrique « prestation fiscale pour enfants » représente ici la somme des allocations familiales fédérales et du crédit d'impôt pour enfants pour les années antérieures à 1993 et le revenu touché sous forme de prestation fiscale pour enfants à partir 1993[14]. Le supplément garanti et les allocations au conjoint sont inclus dans l'item « sécurité de la vieillesse ». Sous « autres transferts », on retrouve principalement des transferts gouvernementaux non imposables autres que ceux présentés explicitement (c'est-à-dire assurance-emploi, assistance sociale, etc.). Cette catégorie comporte par exemple les pensions aux vétérans, aux personnes aveugles ou invalides, ainsi que les primes versées aux employés de l'industrie de la pêche. Enfin, la catégorie « autre revenu monétaire » comprend des éléments tels que le revenu reçu de l'étranger, les bourses d'études non remboursables, les pensions alimentaires, les droits d'auteurs, etc.

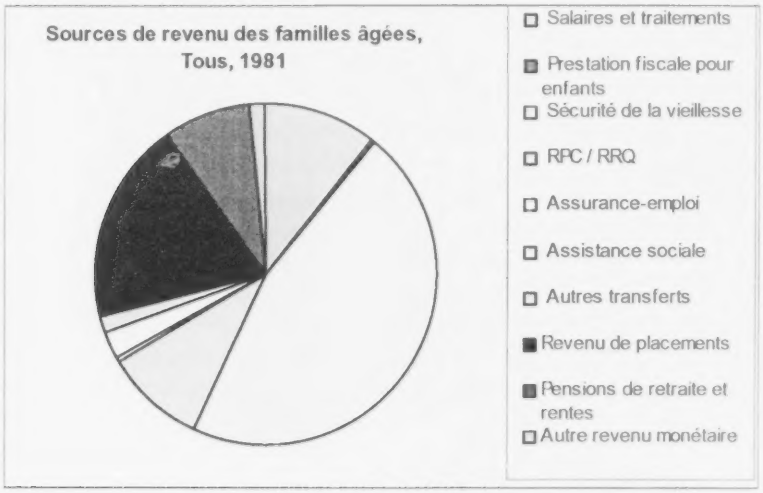

Graphique 18

Les transferts gouvernementaux, plus particulièrement les prestations de sécurité de la vieillesse (46 %), constituaient la source première de revenu des familles âgées en 1981. Ces familles percevaient également une part non négligeable de leur revenu total sous forme de revenu de placements (19 %) et de salaires et traitements (11 %). La contribution du RPC/RRQ et des pensions de retraites et des rentes était légèrement moindre et se chiffrait respectivement à 9 % et 8 % du revenu total.

---

[14] Le programme fédéral de prestation fiscale pour enfants a été instauré en 1993 et remplace les allocations familiales fédérales et le crédit d'impôt pour enfants.

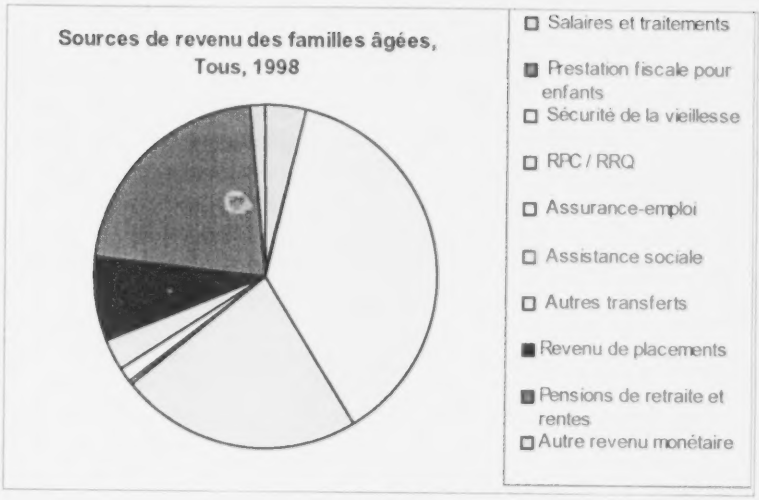

Graphique 19

En 1998, la majorité du revenu des familles âgées provenait toujours de transferts gouvernementaux. Les prestations de sécurité de la vieillesse avaient cependant perdu de leur importance relative, la part qu'elles composaient du revenu total n'étant plus que de 38 %, au profit des prestations du RPC/RRQ (23 %). Les familles âgées comptaient davantage en 1998 qu'en 1981 sur des pensions de retraite et sur des rentes (22 %) et nettement moins sur leur revenu de placements (8 %). Ces familles recevaient également une moins large part de leur revenu sous forme de salaires et traitements (4 %).

Chez les familles non-âgées, la composition du revenu est, bien sûr, toute autre. En 1981 comme en 1998, plus des deux tiers du revenu total de ces familles provenaient des salaires et des traitements (plus précisément 79 % en 1981 et 73 % en 1998). Ensuite, les plus importantes sources de revenu en 1981 étaient le revenu de placements (6 %), l'assistance sociale (4 %), l'assurance-emploi (3 %) et les prestations fiscales pour enfants (3 %).

En 1998, l'assistance sociale devançait (largement) les placements comme source de revenu aux familles non-âgées (6 % contre 2 %). Les moins bonnes conditions prévalant sur le marché du travail en cette époque de fin de récession et les taux d'intérêt généralement plus faibles permettent en partie d'expliquer ce résultat. L'assurance-emploi représentait encore 3 % du revenu total, alors que l'on note une faible augmentation dans la part des prestations fiscales pour enfants (4 %).

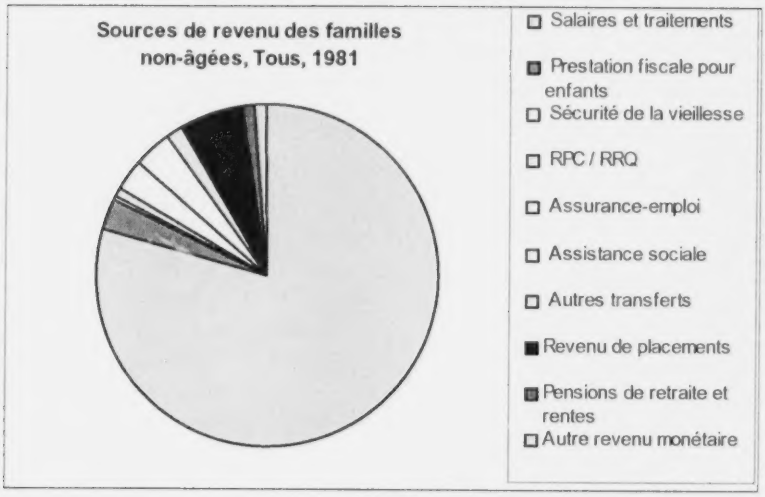

Graphique 20

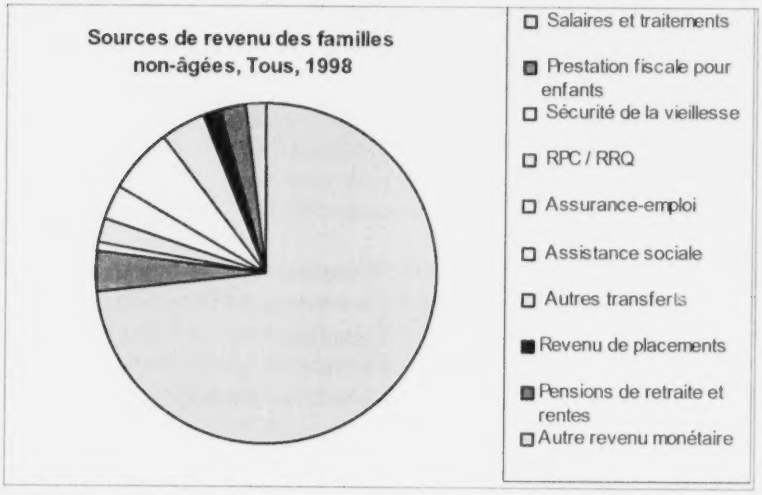

Graphique 21

B.2. Les familles appartenant au quartile inférieur du revenu

a) Caractéristiques démographiques[15]

Le tableau 4 présente quelques caractéristiques des familles âgées et non-âgées les plus démunies.

Caractéristiques moyennes des familles âgées et non-âgées, Quartile inférieur, 1981 et 1997				
	Familles âgées		Familles non-âgées	
	1981	1997	1981	1997
Age moyen du chef	74	74	36	38
Taille moyenne de la famille	1,1	1,1	1,8	1,6
% vivant avec enfant(s)	0	0	25	20
% ayant chef masculin	26	23	55	57
% ayant chef occupant emploi	2	2	56	50

Tableau 4

L'âge moyen des chefs des familles âgées du quartile inférieur du revenu s'est maintenu constant à 74 ans entre 1981 et 1997 tandis qu'il a augmenté de 36 à 38 ans chez familles non-âgées.

Le graphique suivant nous donne la distribution par âge des chefs de famille pour l'année 1997. On note que la proportion de 15 à 24 ans est, relativement parlant, plus élevée dans le quartile inférieur que dans l'ensemble de la population.

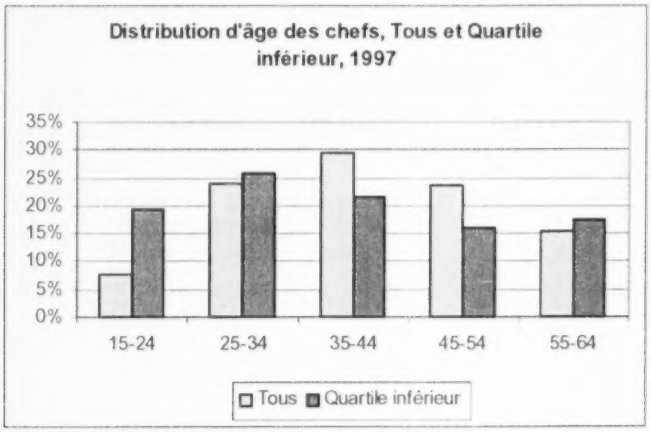

Graphique 22

[15] Toutes les données sur les caractéristiques démographiques des familles s'arrêtent en 1997 car elles ne sont pas disponibles dans l'EDTR.

À peine plus du quart (26%) des familles âgées du quartile inférieur avaient un homme à leur tête en 1981. En 1997, plus que 23% d'entre elles avaient un chef masculin. En revanche, dans plus de la moitié (55%) des cas, les familles non-âgées avaient un homme à leur tête en 1981 et cette proportion s'est accrue pour atteindre 57% en 1997.

La taille moyenne des deux types de familles a légèrement diminué depuis le début de la période : une tendance similaire à celle observée dans l'ensemble de la population. On estime que parmi les familles non-âgées du quartile inférieur seulement 20 p. 100 d'entre elles avaient des enfants habitant le domicile familial en 1997. C'est près de la moitié moins que la proportion observée chez les familles non-âgées de l'ensemble de la distribution du revenu. La valeur enregistrée en 1997 constitue également une baisse par rapport à la proportion observée en 1981, laquelle s'élevait à 25 p. 100.

Il est peu surprenant de constater qu'une fraction négligeable (2%) des chefs de familles âgées occupaient un emploi en 1981 et en 1997. On s'étonne davantage cependant de voir qu'en 1981 et en 1997 une proportion relativement élevée des familles non-âgées du quartile inférieur occupait un emploi. Cette observation suggère qu'il y a, parmi les familles plus jeunes, un certain nombre de travailleurs économiquement faibles.

b) Sources de revenu

Dans cette section, on présente la contribution relative de diverses sources au revenu total des familles appartenant au quartile inférieur de la distribution du revenu. Ces statistiques permettent, entre autre, d'évaluer l'importance de divers programmes gouvernementaux comme source de revenu pour les familles à faible revenu.

Les familles âgées reçoivent la plus large part de leur revenu total sous forme de transferts gouvernementaux. À tout moment entre 1981 et 1998, les transferts gouvernementaux ne représentaient pas moins de 90 % du revenu total des familles. Parmi les différentes formes de transferts, ce sont les prestations de sécurité de la vieillesse qui composaient la plus large part des transferts.

En 1981, 79 % de l'ensemble du revenu total des personnes âgées provenaient de prestations de sécurité de la vieillesse. Les prestations du RPC/RRQ suivent loin derrière à 6 %. Le revenu de placements (6 %) et l'assistance sociale (4 %) occupaient le troisième et le quatrième rang parmi les composantes les plus importantes du revenu total des familles âgées du quartile inférieur du revenu. On note que la part du revenu attribuable aux pensions de retraite et aux rentes ne s'élevait qu'à 2 %.

Graphique 23

En 1998, le classement par ordre décroissant d'importance des sources de revenu aux familles âgées du quartile inférieur demeure sensiblement le même que celui observé en 1981. On constate cependant que les prestations de sécurité de la vieillesse avaient perdu de leur importance relative au profit des prestations du RPC/RRQ : ces sources représentaient respectivement 64 % et 20 % du revenu total en fin de période. C'est dire que la part du revenu provenant du RPC/RRQ a plus que triplé entre 1981 et 1998. En 1998, le revenu de placements supplantait également l'assistance sociale pour la part contribuée au revenu total (5 % du revenu total provenaient de placements contre 2 % de l'assistance sociale). Les transferts « autres » revêtaient aussi un rôle plus important en 1998 qu'en 1981 (5 % par rapport à 1 %). Les salaires et les traitements, le revenu de travail autonome, l'assurance-emploi, les autres sources de revenu monétaire ainsi que les prestations fiscales pour enfants composaient tous une part négligeable du revenu total des familles âgées du quartile inférieur.

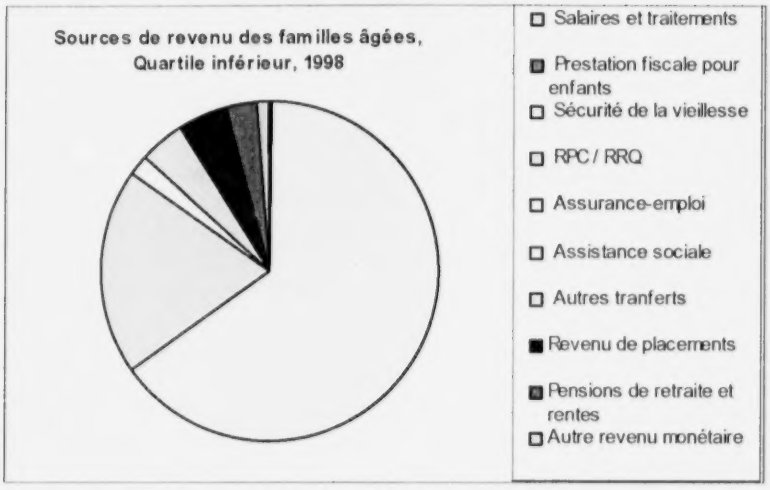

Graphique 24

Les salaires et les traitements constituaient en 1981 la source première de revenu pour les familles non-âgées du quartile inférieur : ceux-ci représentaient 57 % du revenu total. Près de 32 % du revenu de ces familles provenaient de transferts gouvernementaux divers. La part des transferts dans le revenu des familles non-âgées versés sous forme de prestations d'assistance sociale s'élevait en 1981 à 13 %, tandis que les prestations d'assurance-emploi représentaient 6 % du revenu total de ces familles.

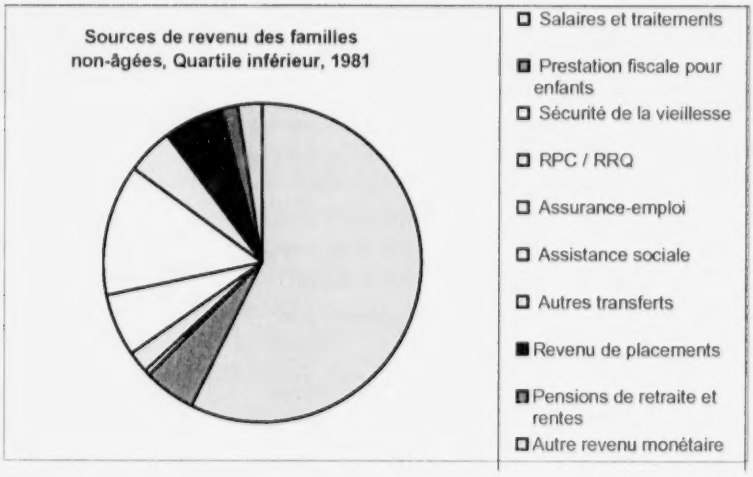

Graphique 25

On note que pour les familles non-âgées, quoique l'importance relative des salaires et des traitements comme source de revenu ait diminué de façon marquée en 1998 et que ces familles dépendent à ce moment davantage des transferts gouvernementaux, les salaires et les traitements représentaient 42% de leur revenu total. La part des transferts s'élevait à 54 % : une hausse de 22

points de pourcentage par rapport à la valeur enregistrée en 1981. À l'origine de cette hausse de la part des transferts dans le revenu total se trouve l'augmentation du montant relatif des primes d'assistance sociale, lesquelles comptaient pour 21 % du revenu total en 1998, et des « autres transferts » dont la contribution a plus que doublé par rapport à la valeur de 1981 (11 % contre 5 %). On note aussi que les prestations du RPC/RRQ, à 5 % du revenu total, revêtaient une importance accrue comme source de revenu aux familles non-âgées. Cette hausse est significative (et surprenante) dans la mesure où seuls les individus âgés de 60 ans et plus peuvent toucher des primes du RPC/RRQ alors que les personnes âgées de 60 à 64 ans ne constituent que 11,3 % de notre échantillon de familles non-âgées de 1997[16] (ces familles représentaient 12,2 % de l'échantillon de 1981). Enfin, l'importance relative comme source de revenu aux familles non-âgées du quartile inférieur des prestations fiscales pour enfants a presque doublé entre le début et la fin de la période (5 % en 1981 contre 9 % en 1997).

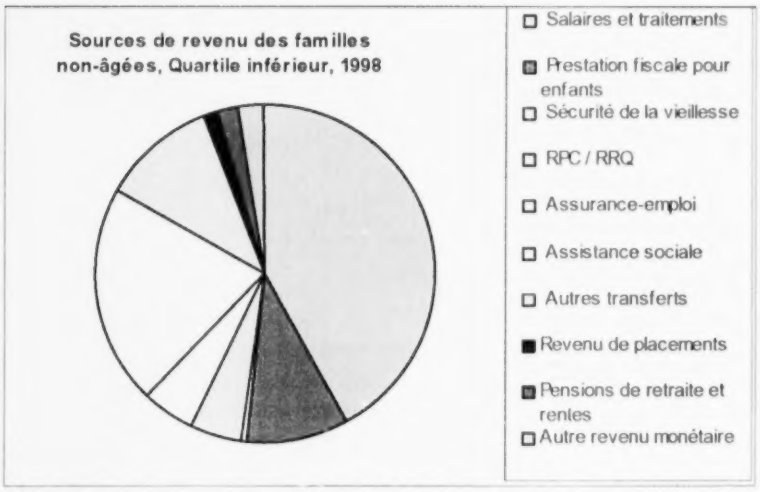

Graphique 26

Une comparaison des sources de revenu entre toutes les familles de la distribution du revenu et celles appartenant au quartile inférieur révèle que ces dernières sont énormément plus dépendantes que l'ensemble de la population des transferts gouvernementaux. En effet, bien que les principales sources de revenu des familles âgées des deux groupes soient les prestations de sécurité de la vieillesse et du RPC/RRQ, la somme de ces deux composantes représente plus de 84 % du revenu des familles du quartile inférieur mais moins de 60 % du revenu de celles de l'ensemble de la population qui ont accès à des revenus de placements comme source non gouvernementale de revenu. Chez les familles non-âgées, les salaires et les traitements constituent chez les deux groupes la plus large part du revenu. L'importance de ceux-ci varie au sein des deux groupes : les salaires et les traitements composent environ 75 % du revenu de l'ensemble des familles non-âgées mais seulement 48 % du revenu des familles correspondantes

[16] L'information n'est pas disponible dans l'EDTR pour 1998.

du quartile inférieur. Ces dernières complètent leur revenu principalement de prestations d'assistance sociale et de transferts « autres ».